



Belgeo
Revue belge de géographie

4 | 2012
Miscellaneous

Analyse géographique d'un discours politique : L'exemple des brochures L'Union européenne dans le monde (2000-2007)

*Geographical analysis of a political discourse : The European Union in the
World flyers' case (2000-2007)*

Laurent Beauguitte et Yann Richard



Éditeur
Société Royale Belge de Géographie

Édition électronique

URL : <http://belgeo.revues.org/8604>
DOI : 10.4000/belgeo.8604
ISSN : 2294-9135

Référence électronique

Laurent Beauguitte et Yann Richard, « Analyse géographique d'un discours politique : L'exemple des brochures *L'Union européenne dans le monde (2000-2007)* », *Belgeo* [En ligne], 4 | 2012, mis en ligne le 10 juin 2013, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://belgeo.revues.org/8604> ; DOI : 10.4000/belgeo.8604

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.



Belgeo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Analyse géographique d'un discours politique : L'exemple des brochures L'Union européenne dans le monde (2000-2007)

Geographical analysis of a political discourse : The European Union in the World flyers' case (2000-2007)

Laurent Beauguitte et Yann Richard

Introduction

- 1 A l'exception des travaux menés par les spécialistes de la géopolitique critique, l'analyse de contenu textuel et iconographique est le plus souvent utilisée en géographie pour étudier des productions spécifiquement géographiques (revues, manuels ou livres fondateurs). L'objectif de cet article est d'élargir le champ d'application de cet outil et de proposer une méthode aisément reproductible permettant de mettre en évidence les représentations géographiques des acteurs politiques. Cette démarche part de l'hypothèse qu'un grand nombre de documents officiels produits par des organisations internationales ou nationales peuvent être analysés dans le cadre d'une approche géographique. La représentation spatialisée d'informations extraites de documents qui ne sont *a priori* pas géographiques apporte de précieux renseignements sur la manière dont les acteurs perçoivent le monde et souhaitent éventuellement y déployer leur action.
- 2 Cet article se concentre sur les discours de l'Union européenne (UE) qui, jusqu'à présent, n'ont pas attiré l'attention de nombreux chercheurs (voir cependant Larsen, 1997). A l'heure où l'Union est confrontée à de nombreuses difficultés liées à la crise économique, il nous a semblé pertinent de nous intéresser aux discours qu'elle produit sur le monde et à propos du rôle qu'elle entend y jouer. L'objectif n'est pas de confronter cette parole

institutionnelle aux réalisations concrètes de l'Union, comme le font certains spécialistes des relations internationales (Bretherton et Vogler, 1999 ; Lucarelli et Fioramonti, 2010), mais bien de mettre en évidence la géographicit  des discours produits par l'UE et d'en tirer des conclusions sur la fa on dont elle se repr sente le monde et dont elle con oit sa place dans celui-ci. Seuls les discours  mis par l'UE en tant qu'entit  institutionnelle int gr e et autonome sont pris en consid ration dans cet article.

- 3 L'analyse de contenu est abondamment utilis e dans d'autres disciplines que la g ographie, ce qui impose un rapide tour d'horizon des outils et du vocabulaire employ s. Apr s avoir formul  plusieurs hypoth ses de travail, nous montrerons en quoi l' tude des discours europ ens est susceptible d'int resser la g ographie. Enfin, apr s avoir pr sent  les m thodes mobilis es et avoir justifi  le corpus, nous pr senterons les principaux r sultats permettant l'analyse de l'espace mondial tel qu'il est d crit par l'UE.

Pourquoi  tudier les discours de l'Union europ enne ?

Analyse de contenu en sciences sociales

- 4 Le discours d'un acteur est un mat riau susceptible d' tre utilis  dans de nombreux types d'analyses, y compris en g ographie. Avant de pr ciser les pistes que nous souhaitons pr senter dans cet article, un bref panorama relatif   l'analyse de contenu au sens large s'impose. Ce panorama ne saurait  videmment pr tendre   l'exhaustivit . Il s'agit d'une m thode transdisciplinaire o  le flou des d finitions peut constituer un s rieux obstacle.
- 5 Il n'existe pas de d finition pr cise et admise par tous de l'analyse de contenu au sein de la sph re scientifique francophone et le flou observ  est plus pr gnant encore en ce qui concerne l'analyse de discours (Maingueneau, 2005). Par ailleurs, les termes utilis s par les anglophones, s'ils sont souvent proches, renvoient   des m thodes et   des pratiques diff rentes (voir par exemple Caldas-Coulthard et Coulthard, 1996).
- 6 L'analyse de contenu est classiquement d finie comme "*l'ensemble des techniques d'analyse des communications utilisant des proc dures syst matiques et objectives de description du contenu des messages*" (Bardin, 2007, p. 42 – la citation est en italiques dans le texte original). Ces messages peuvent  tre verbaux, mais pas n cessairement  crits, et on parlera dans ce cas d'analyse de discours. Ces messages peuvent  tre graphiques et on parlera alors d'analyse de l'iconographie.
- 7 Plusieurs sciences sociales ont int gr  les m thodes d'analyse de discours dans leurs pratiques, avec des objectifs propres   chacune des disciplines (Bonnafous et Temmar, 2007). Le discours politique a notamment fait l'objet de nombreux travaux quantitatifs (Bonnafous et Tournier, 1995). En revanche, le discours produit par les institutions internationales n'a entra n  qu'un nombre restreint de travaux (Rist, 2002 ; Gobin et Deroubaix, 2010).
- 8 Les g ographes, notamment les  pist mologues et les didacticiens, utilisent abondamment l'analyse de contenu, mais en se concentrant le plus souvent sur les travaux produits au sein de la discipline g ographique. Ainsi, nombre d' tudes quantifi es de manuels scolaires ou d'ouvrages classiques (Mendibil, 2000) mobilisent les outils quantitatifs de l'analyse de contenu (calcul d'occurrences, traitements statistiques).
- 9 Lorsque le discours analys  n'est pas directement produit par des g ographes, les travaux existants concernent principalement les discours des acteurs concern s par des

procédures d'aménagement (Comby *et al.*, 2010) ou les représentations (Bonin, 2002 ; Germaine, 2011). La statistique textuelle est ainsi devenue l'un des outils classiques pour étudier les résultats de données d'enquêtes, notamment les entretiens.

- 10 Or il nous semble que des méthodes d'analyse simples permettent d'obtenir des résultats précieux dans l'analyse des représentations des principaux acteurs des relations internationales (États, organisations inter- ou supranationale, ONG, médias globaux, etc.). Comme l'écrivaient dans un article programmatique Ó Tuathail et Agnew (1992), "les discours politiques nous offrent un moyen de comprendre comment les acteurs influents de la politique mondiale se perçoivent eux-mêmes"¹. Si la descendance de cet article pionnier a été relativement fournie dans la géographie anglophone (voir le courant de la *critical geopolitics*, et notamment O'Tuathail, 1996), elle a en revanche entraîné peu de tentatives d'adaptation sur la scène académique francophone.

Les discours de l'Union européenne : un objet d'étude légitime ?

- 11 L'Union européenne comme objet de représentation est un thème d'étude devenu courant depuis quelques années, principalement parmi les spécialistes des relations internationales. Les études disponibles les plus récentes analysent tour à tour les perceptions des élites politiques et des gouvernements (Lucarelli et Fioramonti, 2010), en particulier dans les pays les plus développés et dans les pays émergents, ou de catégories spécifiques de population dans des échantillons de pays variés (Didelon *et al.*, 2011).
- 12 En revanche, on s'intéresse beaucoup moins à la manière dont l'Union européenne perçoit le monde et ses partenaires. Ce thème suscite peu d'intérêt pour plusieurs raisons. Premièrement, il est difficile de cerner l'objet d'étude : l'Union européenne est un assemblage complexe d'institutions et de pays membres, dont aucun n'est en mesure de résumer et de représenter l'ensemble des autres. De là, on pourrait facilement conclure qu'il n'est pas pertinent d'analyser les représentations du monde de l'Union européenne. Mais chaque pays possède ses propres assemblages institutionnels, traversés de divergences et de tensions ; l'hétérogénéité des visions n'est donc pas propre à l'Union. Deuxièmement, étudier la vision du monde de l'Union européenne peut paraître injustifié pour des raisons rappelées par certains internationalistes depuis le milieu des années 1970, dans le cadre des débats portant sur sa nature (Hoffmann et Keohane, 1991 ; Moravcik, 1993 ; Lequesne, 1996). Pour ces auteurs, et pour beaucoup de ceux qui privilégient une approche réaliste des relations internationales, l'Union européenne n'est pas une entité politiquement constituée et ne peut donc pas être un acteur des relations internationales.
- 13 Toutefois, pour de nombreux observateurs, l'Union européenne est bel est bien devenue un acteur des relations internationales, même si sa personnalité juridique a longtemps été problématique (Petiteville, 2006 ; Franck, 2008), ce dernier problème étant réglé par le traité de Lisbonne. Les études de relations internationales ont fait évoluer la définition formelle du statut d'acteur (Bretherton et Vogler, 1999) en développant des concepts tels que celui d' "acteur collectif" (Caporaso et Jupille, 1998) ou des notions comme celle de "système européen d'action extérieure" (Helly, 2005). Une abondante littérature a été également développée par ces mêmes auteurs autour du concept d'*actorness*. Beaucoup considèrent aujourd'hui l'Union comme un acteur, certes incomplet, mais comme un acteur tout de même (Bretherton et Vogler, 1999 ; Petiteville, 2002 ; Smith, 2003 ; Helly et Petiteville, 2005).

- 14 Malgré ces avancées théoriques incontestables, les débats se poursuivent. Les réalistes continuent de nier à l'Union européenne le statut d'acteur à part entière : n'étant pas un État, elle ne devrait pas bénéficier d'une reconnaissance légale en tant que telle (Lavenex et Merand, 2007). D'autres estiment que la grille d'analyse réaliste est trop étroite et n'est plus capable de rendre compte du statut et du rôle de l'Union (Hill, 1993) qui agit depuis déjà longtemps comme une puissance civile qui préfère la coopération à l'usage de la force (Duchêne, 1973 ; Pace, 2005), voire comme une puissance normative (Manners, 2002 ; Laïdi, 2005).
- 15 En matière de politique étrangère, qu'il s'agisse de la PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) ou du traité de Lisbonne, il existe un travail en commun de plus en plus intense entre les États membres sur de nombreux dossiers qui peut déboucher dans certains cas sur une réelle capacité d'action commune. Il y a bien une convergence progressive des membres de l'Union sur un nombre croissant de thèmes en politique étrangère et en relations extérieures. En dehors du champ de la politique étrangère au sens strict, il existe des domaines où l'Union européenne est plus visible et active (politique commerciale commune, coopération au développement, aide humanitaire). De même, des politiques internes ont un impact extérieur étant donné le poids économique de l'Union à l'échelle globale (concurrence, énergie, environnement, propriété intellectuelle notamment). Son poids à l'échelle globale est tellement important dans certains domaines que ses partenaires ne peuvent pas ignorer ses décisions et finissent parfois par s'aligner sur elles (Laïdi, 2005). Aussi, bien que l'Union européenne n'abolisse pas les politiques étrangères de ses membres, elle participe aussi à la construction du monde contemporain en développant une action extérieure autonome et en produisant des discours. Dans ce contexte, ces derniers sont porteurs de représentations du monde qu'il est légitime d'analyser.
- 16 A la lumière de ce qui précède, on peut formuler deux postulats qui servent de base théorique aux hypothèses testées dans cet article :
- Tout acteur en relations internationales se caractérise par une certaine autonomie : il possède une vision du monde propre et il est capable de la diffuser.
 - Tout acteur en relations internationales inscrit son action dans une temporalité longue et la stabilité de son discours garantit sa lisibilité, tant pour ses partenaires que pour ses adversaires.

Corpus et méthodes d'analyse

Le choix du corpus : des brochures grand public

- 17 Le corpus de documents étudié dans cet article est composé de trois brochures publiées en 2000, 2004 et 2007. Elles forment un corpus très cohérent pour plusieurs raisons :
- elles s'adressent au grand public, principalement aux citoyens européens, ce qui explique qu'elles aient été publiées dans les différentes langues officielles de l'Union européenne ;
 - elles répondent à un objectif de vulgarisation : en diffusant largement ces brochures, la Commission européenne souhaitait mieux faire connaître l'Union européenne à travers ses actions dans différents domaines ;
 - elles présentent exclusivement la place et le rôle de l'Union dans le monde et dans les relations internationales. La brochure de 2000 s'intitule *L'Union européenne dans le monde* ;

celle de 2004 *Un acteur mondial, les relations extérieures de l'Union européenne* ; celle de 2007, *L'Union européenne et le monde, la politique extérieure de l'Union européenne*.

Figure 1. Couvertures des brochures *L'UE dans le monde*.



- 18 La concordance des titres, et les sommaires des différentes brochures, indiquent que les thèmes abordés sont les mêmes : la place de l'UE dans le monde et dans la mondialisation, ses relations politiques extérieures, l'élargissement, la politique commerciale commune, la politique de sécurité et de défense, l'aide au développement, l'aide humanitaire, les principaux partenaires.
- 19 Les dates de publication de ces brochures ne sont évidemment pas dues au hasard.
- 20 L'année 2000 correspond à quelques événements importants : début des négociations d'adhésion avec six nouveaux pays, définition de la stratégie de Lisbonne par le Conseil européen, signature de la convention de Cotonou pour redéfinir les relations de l'UE avec les pays ACP, adoption du traité de Nice au Conseil européen des 7 et 8 décembre. On peut rappeler que l'année 1999 avait été elle aussi riche en événements européens : introduction de la monnaie unique, adoption de l'Agenda 2000, entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, nomination d'un haut représentant de la PESC, etc.
- 21 L'année 2004, au lendemain de l'entrée en vigueur du traité de Nice (février 2003), a également été marquée plusieurs événements d'envergure : entrée de 10 nouveaux pays membres, élections européennes et entrée en fonction d'une nouvelle Commission, adoption du traité constitutionnel européen (signé à Rome en 2004 et rejeté en 2005), décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Croatie et la Turquie.
- 22 Enfin, en 2007, l'UE accueille deux nouveaux membres, le Conseil européen trouve un compromis pour mettre en œuvre un traité réformant les traités déjà en vigueur et permet l'ouverture d'une nouvelle conférence intergouvernementale à Lisbonne (le traité sera signé en décembre dans cette ville).
- 23 L'abondance des événements liés aux évolutions, tant internes qu'externes, de l'UE explique que la Commission ait décidé de diffuser des brochures en direction du grand public. L'objectif était d'envoyer quelques messages forts vers les citoyens européens pour leur permettre de connaître et de comprendre ces évolutions nombreuses et profondes. Cette démarche pédagogique révèle autant un souci de transparence, voire de démocratie – mieux faire connaître l'action de l'UE aux contribuables et citoyens

européens pour tenter de mieux les associer aux actions des institutions européennes –, qu'une volonté de préparer le terrain dans l'opinion publique européenne en rendant certaines évolutions plus acceptables. Un autre objectif était sans doute de faire comprendre que l'UE joue un rôle considérable dans la mondialisation. Ces brochures servent donc à faire la promotion des institutions européennes. Elles sont une forme de plaidoyer *pro domo* voire d'auto-justification.

- 24 Précisons dès maintenant que notre étude porte sur les brochures elles-mêmes et que les conditions de production et de consommation de ces objets nécessiteraient des études complémentaires et ne sont pas abordées ici.

Méthode d'analyse

- 25 Nous avons volontairement choisi des méthodes simples et aisément reproductibles. Pour des raisons pratiques, le corps du texte et les légendes des (nombreuses) illustrations (voir tableau 1) ont été étudiés de façon séparée. Le sous corpus "corps du texte" a été lemmatisé² manuellement pour regrouper les termes considérés comme synonymes (ex. UE et Union européenne).
- 26 Si la lemmatisation pose rarement de problème contextuel, il convient à l'inverse de différencier noms et adjectifs (responsable par exemple peut être utilisé comme nom ou comme adjectif) et de veiller à la polysémie (environnement institutionnel de l'UE *versus* protection de l'environnement par exemple) ou à l'imprécision de certains termes (le terme région peut ainsi désigner tantôt un ensemble infra-national – la région du Darfour – tantôt un ensemble supra-national – la région des Grands Lacs). L'étape suivante a consisté à relever les occurrences des termes dans les trois brochures et à examiner particulièrement trois ensembles de termes : les acteurs cités, les grands thèmes abordés et les lieux évoqués.
- 27 Dans la mesure où les brochures sont produites par l'UE afin d'affirmer son rôle mondial, on peut s'attendre à ce que l'UE soit l'acteur le plus fréquemment cité et en général comme sujet de l'action décrite. On s'attend en revanche à ce que les États membres ne soient évoqués que de façon marginale, le tout étant supposé transcender la somme des parties. Nous émettons également l'hypothèse que l'UE, dans la mesure où elle prône le multilatéralisme en relations internationales³, a tendance à citer souvent comme interlocuteurs privilégiés des acteurs non étatiques : autres institutions internationales, groupes régionaux et ONG supposées représenter la "société civile"⁴.
- 28 En ce qui concerne les thèmes abordés, nous nous attendons à une nette domination des thèmes liés aux volontés normatives de l'UE au niveau mondial : réchauffement climatique, respect des droits humains et, secondairement, développement économique. L'action normative dans le domaine des droits humains est en effet frappante dans des enceintes telles l'Assemblée générale de l'ONU (Beauguitte, 2012). Nous nous attendons également à ce que les thèmes soient abordés de la façon la plus consensuelle possible (pas de mise en cause d'acteurs précis, pas de choix politique ou économique dépassant la déclaration de principes). Ceci rejoint les normes de la communication institutionnelle mises en évidence notamment dans les travaux d'Oger et Ollivier-Yaniv (2003, 2006).
- 29 Enfin, les lieux cités peuvent, selon nos hypothèses, montrer quelles sont les zones géographiques considérées comme essentielles par l'UE. Nous supposons que trois types de lieux sont fréquemment cités : les lieux majeurs de la mondialisation (réunions du G-8/

G-20 par exemple), les lieux témoins qui ont pour objectif de prouver l'efficacité, si possible chiffrée, de l'Union européenne, et enfin les lieux proches de l'UE. Il convient de noter que différencier acteur et lieu n'est pas toujours facile : un État peut être simultanément évoqué à travers son rôle politique et comme terrain d'intervention, la faiblesse de l'un pouvant dans certains cas justifier l'autre (ex. Afghanistan ou Haïti, États défaillants *donc* à consolider).

- 30 Il est une méthode plus simple encore qui nous paraît digne d'intérêt : relever les lieux cités et la fréquence de ces citations, et inversement, les lieux qui ne sont jamais évoqués.
- 31 L'iconographie a été étudiée séparément dans la mesure où les hypothèses sont différentes. Sa fonction principale étant de renforcer le discours – et d'aérer le texte pour le rendre plus attractif –, son contenu informatif est nécessairement plus faible. Nous nous attendons à trouver essentiellement des images témoins et des images génériques. Ces dernières sont censées illustrer un thème de la manière la plus neutre et la plus universelle possible (exemple, montrer des containers pour évoquer le commerce).

Résultats : le monde dans les yeux de l'Union européenne

Un discours politique désincarné et universel

- 32 Comparée à d'autres types de discours, le discours institutionnel de l'Union européenne est caractérisé par l'absence du pronom personnel "je". En effet, dans ce type de brochures, seule la ou les préfaces ou les témoignages sont susceptibles de mobiliser la première personne du singulier. Plus surprenant, le "nous" est également absent et seules les troisièmes personnes du singulier et du pluriel sont présents dans ces brochures. Une exception cependant, dont l'interprétation est difficile en raison de son caractère exceptionnel, une injonction apparaît en 2007, p. 17 : "Les solutions individuelles ne donnent pas toujours de bons résultats : prenez l'exemple de l'énergie ou de l'environnement".
- 33 Un premier constat concerne la taille des textes qui ne cesse de baisser au fil des éditions : 12 860 mots en 2000, 6 242 en 2004 et 5 811 en 2007. Ce rétrécissement du texte s'accompagne d'une baisse du nombre de pages (de 35 pages en 2000 à 22 en 2004 et 2007 – exclues dans tous les cas les pages de garde finales), tandis que le nombre d'illustrations augmente en part relative (voir tableau 1). On observe donc une baisse relative de la densité d'un discours qui est, par ailleurs, de plus en plus illustré (près de 370 mots par page en moyenne en 2000 et 260 mots par page en 2007).
- 34 Un tel rétrécissement du discours est en soi intéressant. Une partie du texte de l'édition de 2000 visait à présenter les modalités des élargissements à venir ainsi que les différents candidats. Cette partie a quasiment disparu en 2004 et rien n'est venu la remplacer. Les détails techniques, nombreux dans la première édition, ont eux aussi pour la plupart disparu. Comme si les rédacteurs avaient fait le choix d'épurer, de simplifier au maximum le message diffusé – jusqu'à sa disparition après 2007, nous y reviendrons.

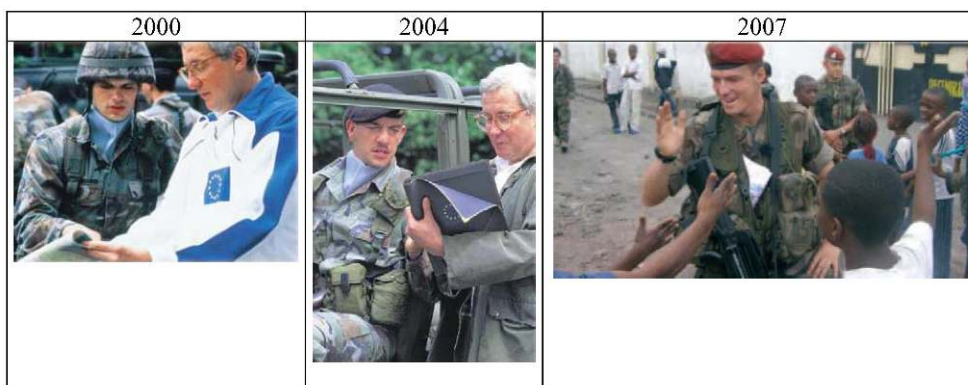
Tableau 1. Fréquence et typologie des illustrations.

Année	Photographies	Graphiques	Carte	Total	Nombre/pages
-------	---------------	------------	-------	-------	--------------

2000	14	2	1	17	0.48
2004	13	1	0	14	0.64
2007	13	1	0	14	0.64

- 35 Les images, presque exclusivement des photographies, présentent des caractéristiques intéressantes. Elles ne montrent que de façon exceptionnelle des lieux précis : les légendes sont dans l'immense majorité des cas a-spatiales et atemporelles dans la mesure où elles n'indiquent ni le lieu ni la date de la prise de vue.
- 36 Les symboles sont nombreux : un robinet ouvert pour mettre en avant l'accès à l'eau potable, un arbre pour signifier la protection de l'environnement. Dans la mesure où lieux et dates sont le plus souvent absents, les légendes se suivent et se ressemblent d'une édition à l'autre. Ainsi, l'envoi de missions militaires à l'étranger est ainsi légendé :
- "L'Union européenne peut mettre en œuvre des actions de maintien de la paix dans des régions instables." (2000, p. 34)
 - "L'Union européenne est à présent en mesure de déployer des forces militaires de maintien de la paix." (2004, p. 9)
 - "L'Union a maintenant les moyens militaires pour mener des missions de maintien de la paix" (2007, p. 12).
- 37 Si les verbes changent en fonction des années, le sens général, et les illustrations choisies (voir figure 2), se ressemblent fortement. On note cependant l'apparition en 2007 des bénéficiaires de l'intervention, quand les photographies des deux premières éditions montraient uniquement les intervenants européens (militaire en uniforme discutant avec un civil, civil qui semble bien être la même personne dans les deux cas).

Figure 2. Illustrer les opérations militaires de l'UE.

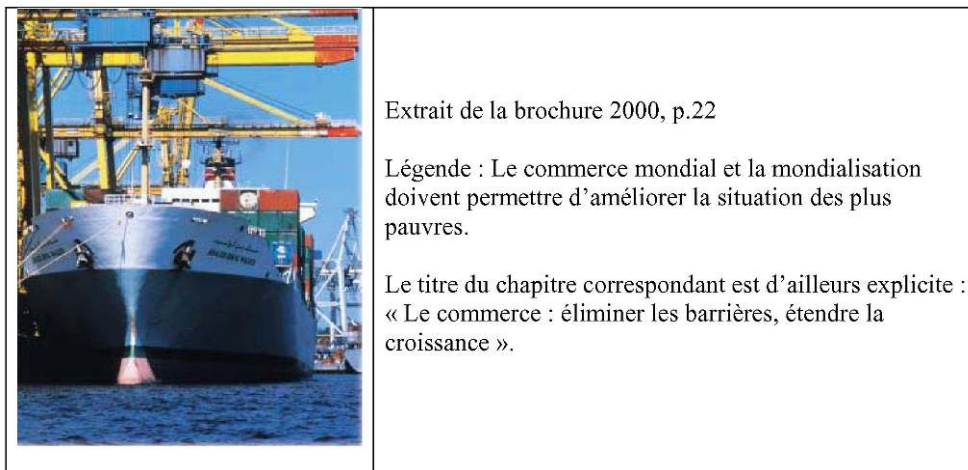


- 38 Présenter des illustrations sans lieu ni date est un moyen rhétorique simple pour prétendre à l'universalité du message. Si l'image gagne en généralisation, elle perd cependant en pouvoir de conviction : montrer un arbre pour illustrer la défense de l'environnement est un message clair, universel, mais un message faible qui n'appelle aucun commentaire. L'abus des symboles et des lieux génériques produit un sentiment d'irréalité bienveillante où la dimension politique est nécessairement absente.

Le monde dans les yeux de l'Union européenne : approche thématique

- 39 Les thèmes abordés, par ordre décroissant, sont le développement économique, toujours posé comme une conséquence du libre-échange et de la libéralisation des marchés, le commerce et, loin derrière, les droits humains et la protection de l'environnement. Alors qu'on pouvait s'attendre à une grande prudence politique dans des brochures de ce type, le credo libéral est au contraire affirmé avec force à de nombreuses reprises, que ce soit dans le texte ou dans les légendes des illustrations (voir figure 3). On peut en revanche s'étonner de la faible présence des droits humains dont la mesure où l'UE tend à promouvoir une action globale sur ce thème. Cette faible présence s'explique sans doute par l'existence de brochures spécifiquement dédiées à ce thème et qui sont publiées encore actuellement : le service européen pour l'action extérieure publie chaque année depuis 2001 un épais rapport, dépassant parfois les 300 pages, intitulé *Droits de l'homme et démocratie dans le monde. Rapport sur l'activité de l'UE*.
- 40 La stabilité thématique doit être soulignée : dans les trois brochures, les mêmes thèmes reviennent, dans le même ordre, et les argumentaires utilisés sont similaires d'une année à l'autre. Cette grande stabilité thématique est bien entendu en partie causée par la période chronologique restreinte couverte par les brochures. Elle peut également s'expliquer par la logique même de la communication institutionnelle : que le discours soit constant est une exigence minimale pour apparaître comme un acteur cohérent de la scène mondiale.

Figure 3. Des plaidoyers pour le libre-échange.

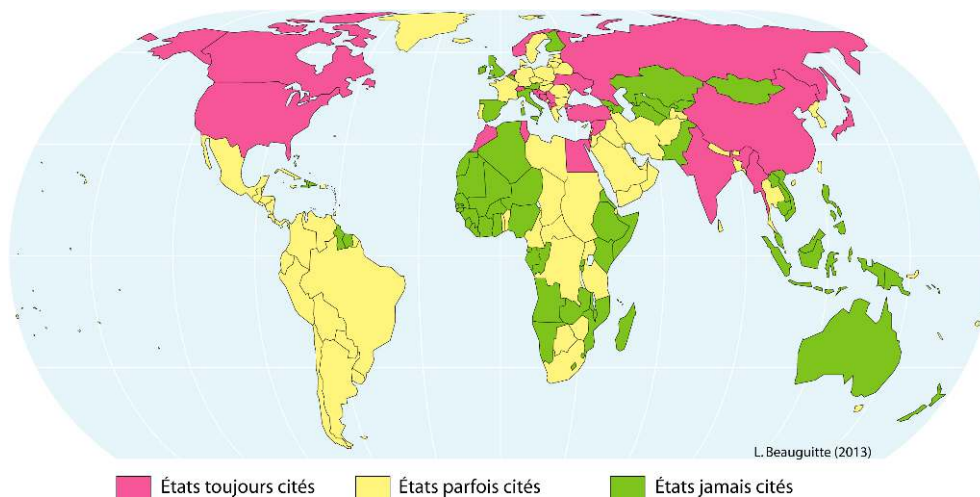


Une vision du monde statocentrée, lacunaire et évolutive

- 41 En ce qui concerne les acteurs, nous souhaitons savoir quelle était l'échelle politique la plus fréquemment citée, UE exceptée : le cadre de référence privilégié serait-il celui des organisations régionales hors UE, des organisations internationales, des États ou encore des ONG et de la "société civile" ?

- 42 Étant donné le producteur et l'objectif de ces brochures, il est normal de retrouver l'UE et ses institutions dans les organismes les plus fréquemment cités. Calculer le ratio entre le nombre d'occurrence de l'UE et de l'organisation citée ensuite donne les résultats suivants : en 2000, 13,5 (190 occurrences pour UE et 14 pour l'OMC), 16 en 2004 (UE, 144, Nations Unies 9) et 16,8 en 2007 (UE, 84 et OMC, 5).
- 43 On pouvait s'attendre à ce que l'UE cite souvent d'autres organisations régionales. En effet, elle est elle-même une entité régionale dont le "code génétique" est fortement déterminé par l'idée de régionalisme et d'intégration régionale. L'Union s'est construite par le partage de la souveraineté dans un nombre croissant de domaines et se présente bien comme une organisation régionale qui a fini par acquérir une identité juridique de fait puis de droit. De plus, l'UE mène plusieurs politiques extérieures à caractère régional dans des parties du monde telles que la mer Noire, l'Asie centrale, le monde arctique, la Méditerranée et le voisinage oriental, etc. Et elle soutient officiellement l'intégration dans d'autres régions du monde que l'Europe. Or, qu'il s'agisse de l'ASEAN, de l'Union africaine ou du Mercosur, il est rare que les occurrences dépassent l'unité dans chacune des brochures. L'UE se présentant souvent comme une construction incomparable au sens strict (Lucarelli et Fioramonti, 2010, p. 105), il est possible que les autres groupes régionaux ne soient pas considérés comme des interlocuteurs pertinents car moins intégrés que l'UE et trop fragiles. Une autre interprétation possible renvoie aux lecteurs visés par les brochures : s'il s'agit d'un lectorat exclusivement européen, il peut paraître inutile de s'appesantir sur des groupes plus ou moins lointains et généralement méconnus du grand public.
- 44 La place des ONG n'est pas plus grande et seules quelques organisations historiques (Croix Rouge essentiellement) sont évoquées. Là encore, le nombre d'occurrences ne dépasse pas l'unité dans chacune des brochures. Enfin, la société civile que nous nous attendions à voir souvent évoquée disparaît quasiment au cours de la période (6 occurrences en 2000, 0 en 2004 et 1 en 2007). Reste qu'il est logique qu'un discours institutionnel privilégie les acteurs institutionnels.
- 45 Quel que soit le critère retenu, ce sont les États qui apparaissent comme les lieux et les acteurs privilégiés dans la vision du monde et dans l'action extérieure de l'UE. Les États les plus fréquemment cités peuvent être groupés en quatre grandes catégories :
- les grandes puissances économiques et notamment les principaux partenaires économiques de l'Union européenne (États-Unis, Japon) ;
 - les puissances émergentes, mais le Brésil est moins cité que les autres pays du groupe des BRIC⁵ ;
 - certains voisins : les quasi-membres (Islande, Suisse, Norvège), les États candidats officiels ou potentiels (Balkans occidentaux), des voisins cherchant un rapprochement avec l'Union européenne dans le cadre de la politique de voisinage. Cela peut s'expliquer facilement : la politique de voisinage a été lancée en 2004 et il existe de fortes interactions politiques, sociales et économiques entre l'UE et ces États ;
 - les endroits de conflit et d'affrontement (Israël, Afghanistan, Irak).
- 46 Une approche complémentaire consiste à cartographier les États cités dans les trois brochures et ceux qui ne le sont pas une seule fois (figure 4).

Figure 4. Les États toujours présents et les autres.



- 47 On remarque tout d'abord la faible importance des États africains qui forment la majorité des États toujours absents. Cela peut surprendre compte tenu des liens hérités de la colonisation ou de l'ampleur de l'aide au développement versée à l'Afrique par l'UE. Mais cela s'explique en partie par le fait que l'Afrique est généralement citée en bloc, c'est-à-dire comme une entité continentale (voir *infra*), ou comme une partie de l'ensemble plus vaste des pays ACP. Son nom est même très souvent associé au groupe des pays ACP. Les seules exceptions sont l'évocation d'un lieu témoin de l'activité de l'UE en 2007 (Tanzanie) ou l'Afrique du Sud évoquée comme puissance régionale en 2000.
- 48 Les États du Pacifique (micro États mais également et de façon plus surprenante Australie et Nouvelle Zélande) sont également absents. On peut noter à l'inverse l'importance des États voisins de l'Union européenne qu'ils soient situés au nord (Islande), à l'est (Russie, Ukraine) ou au sud de l'UE (Egypte, Tunisie et Maroc). Comme nous l'avions supposé, les États membres ne sont eux que cités de façon exceptionnelle : l'UE se présente bien comme un objet différent de la somme de ses parties.
- 49 Cette représentation du monde renvoie dans une certaine mesure à la géographie de l'action politique extérieure de l'UE. Si l'on dresse la carte des traités internationaux bilatéraux signés par l'Union européenne (et non par ses membres), l'Afrique apparaît en creux alors que les voisins et les principaux acteurs politiques et économiques mondiaux (notamment les pays de l'OCDE) sont privilégiés (Richard, 2012).
- 50 Si les États sont les lieux et acteurs les plus souvent cités dans les brochures, et si les groupes régionaux hors UE sont rarement évoqués, la catégorie des groupements géographiques à base continentale (continents ou parties de continents) apparaît aussi. Cela permet de souligner certaines évolutions (tableau 3) et cela confirme l'idée que la vision du monde de l'UE est essentiellement à la fois statocentrée et continentale :
- 51 Les continents et morceaux de continents sont de moins en moins souvent cités au gré des brochures et certains disparaissent complètement (Caraïbes, Moyen Orient ou Pacifique).
- 52 Les parties du monde les plus souvent citées en additionnant les trois brochures appartiennent au monde en développement ou englobent des pays émergents : Afrique, Amérique latine et Asie, devant le Moyen Orient et très loin devant d'autres régions.

- 53 L'Afrique est le plus souvent considérée comme un tout et ne fait presque jamais l'objet d'une partition plus fine (subsaharienne ou centrale, une occurrence seulement pour chacun des termes dans l'ensemble du corpus). *Idem* pour l'Amérique latine et l'Asie.

Tableau 2. Occurrences des "continents" et "sous-continents".

Continents ou sous-continents*	2000	2004	2007	Total
Afrique	9	7	4	20
Afrique subsaharienne	0	0	1	1
Afrique centrale	0	1	0	1
Asie	5	7	2	14
Asie centrale	1	1	2	4
Amérique du Nord	1	0	1	2
Amérique centrale	1	1	0	2
Amérique latine	8	5	2	15
Moyen Orient	8	1	0	9
Pacifique	3	2	0	5
Caraïbes	5	1	0	6
Total	41	26	12	79

* Europe n'a pas été comptée, le terme étant très fréquemment utilisé comme synonyme d'UE.

- 54 Les brochures proposent une vision de moins en moins localisée du monde, c'est-à-dire de moins en moins associées à des lieux : le nombre de pays et de parties du monde cités ne cesse de baisser au fil des éditions. Cette tendance qui consiste à mettre en avant une carte du monde de plus en plus abstraite appelle plusieurs remarques :
- 55 En citant moins de pays et de régions, l'UE montre qu'elle vise plus large et qu'elle prétend agir et être présente partout. Cela est visible par l'emploi d'expressions telles "engagement mondial" (2000), "acteur mondial", "acteur d'envergure mondiale", "puissance mondiale" (2004) "stature mondiale" (2007).
- 56 Cela peut révéler également le souci de l'UE de proposer un discours consensuel qui convienne à tous les pays membres. Ces derniers se seraient alors mis d'accord sur un socle étroit de pays et de régions.
- 57 Le resserrement géographique des brochures sur un petit nombre de pays peut également traduire la volonté de mieux mettre en valeur des priorités dans son action extérieure. Les BRIC, les grands partenaires économiques développés et riches, les pays du voisinage : notons ainsi que sur les 18 pays cités plus d'une fois dans la brochure de 2007, 10

appartiennent au voisinage régional immédiat de l'UE, dont 5 éligibles à la politique de voisinage (mise en œuvre en 2004 et réformée en 2007).

- 58 On ajouter que la liste des pays et régions présentés comme des partenaires par l'Union européenne varie d'une brochure à l'autre (tableau 3), selon une tendance qui fait écho à ce qui est dit au-dessus : le nombre de partenaires cités baisse à partir de 2004 ; le nombre de parties du monde dans lesquelles se trouvent ces partenaires baisse aussi. Le resserrement géographique est très sensible : on passe d'une couverture quasiment mondiale en 2000 à un découpage concentré sur l'Europe (Conseil de l'Europe, pays candidats), le voisinage et l'Amérique du Nord en 2007.

Tableau 3. Évolution de la liste des partenaires de l'UE mentionnés dans les brochures.

Brochure 2000	Brochure 2004	Brochure 2007
<ul style="list-style-type: none"> - Amérique du Nord - Russie et CEI - Europe du Sud-Est - Moyen-Orient - Pays méditerranéen - Groupements régionaux en Asie et Amérique latine - Asie pacifique - Pays candidats - Turquie - Japon - Asie - Amérique latine et Mexique - Amérique latine et groupes régionaux latino-américains - Pays ACP - Afrique - Afrique du Sud - AELE (voisins occidentaux) - Dimension septentrionale (Scandinavie-Baltique-Russie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pays candidats à l'élargissement - Pays du voisinage - Amérique du Nord - Asie - Amérique latine - Chine, Inde, Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidats et pays aspirants à entrer dans l'UE - Pays du voisinage - Groupes régionaux (OTAN, Conseil de l'Europe) - États-Unis

Note : Les partenaires sont présentés dans leur ordre d'apparition dans le texte des brochures.

La caractérisation du monde et de ses parties

- 59 Une représentation du monde ne limite pas nécessairement à un discours général sur celui-ci et à la présentation de découpages plus ou moins explicites. Les parties du monde ainsi distinguées peuvent aussi être caractérisées, voire associées à des jugements de valeur. Si on reprend la liste des partenaires énoncés plus haut, l'analyse des trois brochures permet-elle de confirmer cette hypothèse ? Permet-elle de dire que l'UE est en mesure d'énoncer un discours autonome et cohérent sur le monde ? Dans cette partie, ne sont considérés que les États et parties du monde qui présentés par l'UE comme des partenaires dans ses relations internationales.

60 Quelles que soient les parties du monde retenues dans les brochures, une grande stabilité imprègne la caractérisation faite :

- **L'Afrique** désigne en général l'Afrique subsaharienne. La manière dont elle présentée n'évolue pas. Les brochures rappellent que des liens traditionnels existent entre elle et l'UE. L'Afrique est présentée de façon stéréotypée et négative à travers l'idée d'aide (lutte contre la corruption, la sécheresse, le sida, le terrorisme etc.). L'UE se présente comme le partenaire qui doit aider au développement économique de l'Afrique en allégeant la dette, en favorisant la coopération économique, l'intégration régionale et le commerce pour renforcer l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.
- **L'Asie**⁶ est présentée en revanche comme le continent des opportunités et du dynamisme avec lequel il faut approfondir les contacts, renforcer les échanges et les investissements. Les pays et ensembles régionaux toujours cités sont le Japon, la Chine, l'Inde et l'ASEAN. Le Japon, à qui il est demandé d'ouvrir davantage son marché, est présenté comme un ancien concurrent commercial devenu davantage un grand partenaire économique et politique et un interlocuteur pour faire face à des défis mondiaux. La représentation de la Chine est positive : c'est un acteur en passe de devenir mondial, un grand partenaire avec qui les relations économiques et politiques s'accroissent. La représentation de l'Inde évolue : l'accent est mis en 2000 sur l'idée de partenariat et de relations commerciales et politiques mais aussi sur l'idée d'aide au développement ; ce dernier aspect disparaît en 2004, remplacé par l'idée de coopération culturelle et en matière de recherche.
- **L'Amérique latine** est présentée comme un partenaire historique riche en potentialités, avec lequel l'UE renforce ses relations politiques et économiques. Les brochures saluent également les efforts en matière d'intégration régionale ainsi que les pays qui ont signé des accords avec l'UE (Chili, Mexique). L'accent est mis sur le développement rapide de cette région, corrélé à la croissance des échanges commerciaux avec l'UE. L'idée d'aide au développement est quasiment absente. Le seul aspect négatif souligné est le trafic de stupéfiants.
- **L'Amérique du Nord**, et principalement les États-Unis, est présentée comme le partenaire politique et économique le plus proche et le plus solide de l'UE. Les échanges sont présentés comme intenses. Les brochures mettent en avant l'idée de communauté de valeurs et d'intérêts (2007), de valeurs et d'intérêts en commun (2004), de coopération étroite, de partenariat égalitaire et d'interdépendance (2000). Les différends commerciaux ne sont pas passés sous silence mais minimisés.
- **Le voisinage** est systématiquement présenté comme une juxtaposition de sous-ensembles : le voisinage méditerranéen est toujours distingué du voisinage oriental, avec un sort particulier dans chacun d'eux pour le Moyen Orient et la Russie. Plusieurs idées centrales émergent. Premièrement, il faut renforcer les relations contractuelles (politique de voisinage par exemple) pour les mettre au diapason des relations fonctionnelles. Deuxièmement, le voisinage est représenté comme une partie du monde qu'il faut aider pour garantir la stabilité régionale. Le pays qui semble le plus important dans cette partie du monde est la Russie. Les voisins de l'AELE⁷ sont présentés comme des quasi-membres, donc comme des partenaires très solides.

61 Au total, la manière dont les partenaires sont représentés est assez consensuelle. Elles permettent de distinguer des pays et des régions du monde qui attirent plus ou moins l'attention de l'Union. Elles fournissent quelques éléments de caractérisation, mais elles ont essentiellement une fonction descriptive. Elles décrivent le type de liens qui existent entre ces partenaires et l'UE dans le temps présent et ne disent presque rien sur la

hiérarchie de priorités de l'action extérieure de l'UE dans ces diverses parties du monde. Ce qui s'explique de deux manières : les brochures sont destinées au très grand public et doivent survoler les faits pour ne pas devenir trop techniques et donc illisibles ; elles sont le fruit d'un consensus entre les pays membres, ce qui pousse à réduire la place tout élément polémique et incite à ne pas entrer dans trop de détails.

La fin des visions globales grand public. Pourquoi ?

- 62 Le fait le plus marquant dans la chronologie de ces brochures grand public est leur disparition après 2007. Plusieurs hypothèses non exclusives peuvent être avancées.
- 63 La première hypothèse concerne la chronologie institutionnelle européenne. Comme indiqué plus haut, les dates de production sont étroitement liées aux élargissements successifs ainsi qu'à la mise en place des nouveaux outils de la politique étrangère de l'UE. Dans la mesure où aucun élargissement de grande ampleur n'a eu lieu depuis la vague 2005-2007 (seule la Croatie ne rejoindra l'UE qu'en juillet 2013), la nécessité de ces brochures disparaît.
- 64 La deuxième hypothèse concerne la difficulté croissante, tant pour des raisons internes (discours commun plus long à produire à 25, 27 ou 28) qu'externes (complexité des phénomènes liés à la mondialisation contemporaine), à produire un discours unique et synthétique concernant le rôle de l'UE dans le monde. Si tel est le cas, on devrait alors voir ces brochures généralistes remplacées par des brochures aux spectres thématiques et/ou géographiques plus limités.
- 65 Enfin, si ces brochures disparaissent, c'est peut-être également parce que d'autres outils les remplacent (sites Internet, lettres d'information). Cette hypothèse est peu crédible car la multiplication des nouveaux outils de communication ne cause pas la disparition des brochures papier dans d'autres cadres (voir par exemple les brochures annuelles UE-ONU analysées dans Beauguitte, 2011, pp. 179-190).
- 66 Des publications thématiques sont disponibles actuellement sur le site internet de l'UE mais elles ne peuvent en aucun cas remplacer les trois brochures étudiées ici. Elles sont soit trop spécialisées ou techniques, donc plus difficiles à lire, soit trop généralistes, faisant finalement peu de place à l'action extérieure. Surtout, beaucoup de publications ne sont pas disponibles dans toutes les langues de l'Union, ce qui limite évidemment leur impact parmi les citoyens des pays membres.

Conclusion

- 67 Les brochures grand public produites par l'UE pour mettre en valeur son rôle mondial constituent un document intéressant pour mettre en évidence les représentations de cet acteur institutionnel. Elles permettent de mettre en évidence un discours économiquement libéral, privilégiant comme cadre de référence politique l'État nation, et qui renvoie de façon très différenciée aux différentes régions du monde.
- 68 Comme dans la majorité des brochures de ce type, une iconographie abondante multiplie les images symboliques au contenu informatif proche de zéro. Le style impersonnel employé se veut le plus factuel possible, et prend toujours le ton de l'évidence. Cette

façon de neutraliser les options politiques présentées participe à la production d'une idéologie dominante au sens bourdieusien du terme (Bourdieu et Boltanski, 1976).

- 69 Si le discours des acteurs politiques est susceptible d'intéresser la géographie, c'est parce qu'ils permettent de mettre en évidence les représentations de ces derniers. La méthode présentée ici sur un acteur précis et un type de discours spécifique pourrait aisément être généralisée à d'autres acteurs et à d'autres corpus.
- 70 Des investigations complémentaires sont évidemment souhaitables. Il serait ainsi tout à fait intéressant d'enquêter auprès des producteurs de discours : quelles sont leurs contraintes ? Leurs marges de manœuvre ? Quelle est la chaîne de décision permettant d'aboutir au document affirmant "Le rôle mondial de l'UE" ? On l'imagine, la tâche des rédacteurs ne doit pas être des plus aisées. Un élargissement méthodologique est également possible en mobilisant des techniques d'usage courant en statistique textuelle (analyse factorielle des correspondances, sur et sous représentation des termes, etc.).
- 71 L'analyse des brochures destinées au grand public amène à des conclusions nuancées. L'Union européenne est capable d'énoncer un discours sur le monde, ce qui est le propre d'une entité qui prétend au statut d'acteur dans les relations internationales. Ce discours révèle un faible degré d'autonomie de l'institution européenne (à l'époque le Commissariat en charge des relations extérieures) vis-à-vis des pays membres car il a un caractère très consensuel et souvent superficiel. Les parties du monde sont assez peu caractérisées. Leur représentation est le plus souvent déterminée par l'agenda de leurs relations avec l'UE. La représentation du monde de l'Union se caractérise par une certaine continuité en mettant toujours en exergue ses liens avec quelques régions ou pays ; mais aussi par des variations de court terme sans doute expliquées par l'apparition ou la disparition d'enjeux d'actualité.

BIBLIOGRAPHIE

- BANKS D. (dir.) (2005), *Aspects linguistiques du texte de propagande*, Paris, L'Harmattan.
- BARDIN L. (2007) (1^{ère} éd. 1977), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.
- BEAUGUITTE L. (2011), *L'Assemblée générale de l'ONU de 1985 à nos jours : acteur et reflet du Système-Monde*, Thèse de géographie, Université Paris 7.
- BEAUGUITTE L. (2012), "L'ONU contre la peine de mort. La puissance normative de l'UE en question", *L'Espace politique*, 18, <http://espacepolitique.revues.org/index2432.html>.
- BONIN S. (2002), *Paroles d'habitants, discours sur les paysages. L'évaluation des paysages du fleuve Loire du Gerbier-de-Jonc à Nantes*, Thèse de géographie, Université Panthéon-Sorbonne Paris I.
- BONNAFOUS S., TOURNIER M. (1995), "Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique", *Langages*, 29, 117, pp. 67-81.
- BONNAFOUS S., TEMMAR M. (dir.) (2007), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, OPHRYS, coll. "Les chemins du discours".

- BOURDIEU P., BOLTANSKI L. (1976), "La production de l'idéologie dominante", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 2-3, pp. 3-73.
- BRETHERTON, C., VOGLER J. (1999), *The European union as a Global Actor*, Londres et New York, Routledge.
- CALDAS-COULTHARD C.R. et COULTHARD M. (dir.) (1996), *Texts and Practices. Reading in Critical Discourse Analysis*, Londres et New York, Routledge.
- COMBY É., LE NAY J.-F., MERCHEZ L. et TABARLY S. (2010), "Visages médiatiques du barrage des Trois-Gorges : l'analyse statistique des données textuelles en géographie", *Géococonfluences*, <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Chine/ChineScient7.htm>.
- DIDELON C., RUFFRAY S. de et GRASLAND C. (2011), *Mental maps of students : Executive summary*, EuroBrodMap Working Papers, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00654521/fr/>.
- DIDELON C., GRASLAND C. et RICHARD Y. (2009), *Atlas de l'Europe dans le monde*, Paris, Montpellier, La Documentation française, Reclus.
- DUCHENE F. (1973), "The European Community and the uncertainties of interdependence", in KOHNSTAMM M. et HAGER W. (dir.), *A Nation Writ Large ? Foreign-Policy Problems before the European Community*, Londres, Macmillan.
- FRANCK C. (2008), "L'Union européenne dans les relations internationales. Genèse et développement d'un acteur global", in FRANCK C. et DUCHENNE (dir.), *L'action extérieure de l'Union européenne. Rôle global, dimension matérielle, aspects juridiques, valeurs*, Actes de la XI^e Chaire AGC – Glaverbel d'études européennes, Bruxelles et Louvain, Bruylant Academia, pp. 25-74.
- GERMAINE M.-A. (2011), "Apport de l'analyse de discours pour renseigner les représentations paysagères et les demandes d'environnement. Exemple des vallées du nord-ouest de la France", *Annales de Géographie*, 120, 682, pp. 629-650.
- GOBIN C. et DEROUBAIX J.C. (2010), "L'analyse du discours des organisations internationales", *Mots. Les langages du politique*, 94, pp. 107-114.
- HELLY D. (2005), "Les modes d'action extérieure de l'Union européenne dans le Caucase du Sud", *Revue française de science politique*, 55, 2, pp. 243-268.
- HELLY D. et PETITEVILLE F. (2005), *L'Union européenne, acteur international*, Paris, L'Harmattan.
- HILL C. (1993), "The capability expectations Gap, or Conceptualizing Europe's International Role", *Journal of Common Market Studies*, 3, pp. 305-328.
- HOFFMANN S. et KEOHANE R. O. (dir.) (1991), *The New European Community : Decision Making and Institutional Change*, Boulder, Colorado, Westview Press.
- JUPILLE J. et CAPORASO J.A. (1998), "States, Agency and Rules : the European Union in Global Environmental Politics", in RHODES C. (ed.), *The European Union in the World Community*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner, pp. 213-229.
- LAIDI Z. (2005), *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- LARSEN H., (1997), *Foreign Policy and Discourse Analysis. France, Britain and Europe*, coll. "Advances in International Relations and Politics", Londres et New York, Routledge.
- LAVENEX S. et MERAND F. (2007), "Nouveaux enjeux sécuritaires et gouvernance externe de l'Union européenne", *Politique européenne*, 22, pp. 5-14.

- LEQUESNE C. (1996), "La Commission européenne entre autonomie et dépendance", *Revue française de science politique*, 46, 3, pp. 389-408.
- LUCARELLI S. et FIORAMONTI L. (dir.) (2010), *External Perceptions of the European Union as a Global Actor*, Londres et New York, Routledge, Garnet Series.
- MAINGUENEAU D. (2005), "L'analyse du discours et ses frontières", *Marges linguistiques*, 9, pp. 64-75.
- MANNERS I. (2002), "Normative Power Europe : A Contradiction in Terms ?", *Journal of Common Market Studies*, 40, 2, p. 235-258.
- MENDIBIL D. (2000), "Paul Vidal de la Blache, le 'dresseur d'images'", in ROBIC M.-C. (dir.), *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de la Blache. Dans le labyrinthe des formes*, Paris, CTHS, pp. 119-125.
- MORAVCIK A. (1993), "Preferences and Power in the European Community : A Liberal Intergovernmentalist Approach", *Journal of Common Market Studies*, 31, pp. 473-524.
- OGER C. et OLLIVIER-YANIV C. (2003), "Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels", *Mots, Les langages du politique*, 71, pp. 125-144.
- OGER C. et OLLIVIER-YANIV C. (2006), "Conjurer le désordre discursif. Les procédés de 'lissage' dans la fabrication du discours institutionnel", *Mots, Les langages du politique*, 81, pp. 63-77.
- ÓTHUATAIL G. et AGNEW J. (1992), "Geopolitics and discourse. Practical geopolitical reasoning in American foreign policy", *Political Geography*, 11, 2, pp. 190-204.
- O'THUATAIL G. (1996), *Critical Geopolitics. The Politics of Writing Global Space*, Minneapolis, University of Minnesota.
- PACE M. (2005), "The Construction of EU Normative Power", *Journal of Common Market Studies*, 45, 5, pp. 1041-1064.
- PETITEVILLE F. (2002), "L'Union européenne, acteur international global ? Un agenda de recherche", *La Revue internationale et stratégique*, 47, pp. 145-157.
- PETITEVILLE F. (2006), *La politique internationale de l'Union européenne*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- RICHARD Y. (2010), *L'Union européenne et ses voisins orientaux. Contribution à l'étude des intégrations régionales dans le monde*, Thèse d'habilitation à diriger des recherches, volume 3, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- RICHARD Y. (2012), "Political cooperation of EU. A geographical assessment", in VAN HAMME G. (dir.), *TIGER, Territorial Impact of Globalization for Europe and its Regions*, Draft Final Scientific Report, http://www.espon.eu/main/Menu_Projects/Menu_Applied_Research/tiger.html.
- RIST G. (dir.) (2002), *Les Mots du pouvoir : Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris, PUF.
- SMITH K.E. (2003), *European Union Foreign Policy : What it is and What it Does*, London, Pluto.
- SJOSTEDT G. (1977), *The External Role of the European Community*, Westmeand, Saxon House, 273 p.

NOTES

1. La citation originale, adaptée par les auteurs de cet article, est la suivante: "Political speeches and the like afford us a means of recovering the self-understanding of influential actors in world politics".
 2. La lemmatisation consiste à regrouper des différentes formes (masculin et féminin ; singulier et pluriel ; formes grammaticales) d'un même terme.
 3. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2003:0526:FIN:FR:PDF> (consulté le 5 mars 2013).
 4. Les guillemets s'imposent dans la mesure où ce terme devenu d'usage courant n'est qu'exceptionnellement défini de façon précise.
 5. Acronyme pour Brésil, Inde, Chine et Russie. Un S final est de plus en plus souvent ajouté pour l'Afrique du Sud (South Africa).
 6. Le mot signifie en général l'Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est.
 7. Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse.
-

RÉSUMÉS

Cet article propose une méthode visant à mettre en évidence les représentations géographiques des acteurs politiques. Il part de l'hypothèse qu'un grand nombre de documents officiels produits par des organisations internationales ou nationales peuvent être analysés dans le cadre d'une approche géographique, donner lieu à des représentations cartographiques et apporter de précieux renseignements sur la manière dont les acteurs perçoivent le monde et souhaitent éventuellement y déployer leur action. Cet article se concentre sur les discours de l'Union européenne (UE) en tant qu'institution constituée et autonome. Ces discours apportent des informations sur le rôle qu'elle entend jouer comme acteur des relations internationales, sur la façon dont elle se représente le monde et sa place dans celui-ci. Dans cet article, nous présentons les méthodes d'analyse de contenu mobilisées, nous justifions le corpus documentaire retenu et nous synthétiserons les principaux résultats permettant de caractériser l'espace politique mondial décrit par l'UE.

This paper proposes a method to highlight the geographical representation of political actors. It is based on the postulate that many official documents released by national or international organisations can be analysed in the framework of a geographical approach and eventually give way to cartographic representations. They provide precious information upon how political actors see the world and how they plan their action in it. The paper is focused on the official discourses of the European Union (EU), an institutional body able to behave as an autonomous actor in international relations. These discourses have not really attracted the attention of scholars. Yet they provide much information about the EU as an actor. How does EU see the world? How does it see its place in the world and its role in international relations? In the paper, we present the method carried out for the analysis, we describe the sample of official discourses considered and we propose a set of results that make it possible to characterize the global political space as seen by the EU.

INDEX

Mots-clés : géographie politique, analyse de contenu, représentations, Union européenne, relations internationales

Keywords : European Union, content analysis, political geography, international relations

AUTEURS

LAURENT BEAUGUITTE

Laurent Beauguitte, post-doctorant, UMR IDEES, 66 rue des couronnes, BL 3-33, 75020 Paris,
beauguittelaurent@hotmail.com

YANN RICHARD

Professeur de géographie, Université Paris I, UMR Prodig, 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris,
Yann.Richard@univ-paris1.fr